



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIALE DEMANDE D'AUTORISATIONS EXAMINEES EN 2016

Commune d'implantation	Demandeur	Caractéristiques du projet	Enseigne	Nature des activités	Surface de vente			Sens de la décision / ou avis
					Existante	Sollicitée	Totale	
Saint-Symphorien-sur-Coise	SOCIETE CARREFOUR PROPERTY FRANCE	Extension d'un supermarché	CARREFOUR MARKET	Supermarché à prédominance alimentaire	1780 m ²	435m ²	2 215m ²	AVIS FAVORABLE 20 01 16
Saint-Jean d'Ardières	SAS IMMO COLRUYT FRANCE	Extension d'un ensemble commercial	COLRUYT	Supermarché à prédominance alimentaire		1363 m ²	1 363m ²	AVIS FAVORABLE 20 01 16 REFUS CNAC 23 06 16
Thizy-les-Bourgs	SCI DU MAILLET	Extension d'un supermarché	INTERMARCHE	Supermarché à prédominance alimentaire	1897 m ²	583 m ²	2 480 m ²	AVIS DEFAVORABLE 18 02 16
Villefranche-sur-Saône	M. Eric VERGIAT (ayant reçu tout pouvoir de M. Luc BERGER VERGIAT)	Création d'une cellule commerciale	Act.La Mode.OUTLET	Equipement de la personne			641 m ²	DECISION FAVORABLE 18 02 16
Caluire-et-Cuire	SA IMMOCHAN FRANCE	Extension d'une galerie marchande	« AUCHAN »	2 cellules commerciales spécialisées en équipement de la personne, sans enseignes définies	4 158 m ²	Deux cellules de 252 m ² et 205 m ²	4 615 m ²	AUTORISATION PREFERATORALE TACITE 02 03 16

Commune d'implantation	Demandeur	Caractéristiques du projet	Enseigne	Nature des activités	Surface de vente			Sens de la décision / ou avis
					Existante	Sollicitée	Totale	
Vaulx-en-Velin	SCI ALTA CARRE DE SOIE	Restructuration d'un ensemble commercial par changement de secteur d'activité	sans enseigne définie	Hypermarché à prédominance alimentaire			3 500 m ²	AVIS FAVORABLE 07 04 16
Lyon 2è	WHITE NIGHT C GROLEE-CARNOT SAS	Création d'un magasin de prêt à porter	UNIQLO	Équipement de la personne			1 250 m ²	AVIS FAVORABLE 07 04 16
Givors	SAS GEORGE V RHONE-LOIRE-AUVERGNE	Création d'un supermarché	INTERMARCHE	Supermarché à prédominance alimentaire			2 375,50 m ²	AVIS FAVORABLE 07 04 16
Vaulx-en-Velin	SAS DISTRIBUTION CASINO FRANCE (DCF) et SAS SOCIETE IMMOBILIERE D'ETUDES ET DE REALISATIONS (SIER)	Création d'un ensemble commercial	CASINO	Hypermarché à prédominance alimentaire + commerces non alimentaires			4 227 m ² dont hypermarché : 2 727 m ² et 7 boutiques respectivement de 90 m ² , 250 m ² , 210m ² , 285 m ² , 295 m ² , 220 m ² et 150 m ²	AVIS FAVORABLE 12 05 16
Brignais	SAS ETABLISSEMENT CHRISTOPHE GRASSOT	Extension d'une jardinerie	VILLAVERDE	Non alimentaire	5453 m ²	791 m ²	6 244 m ² .	AUTORISATION PREFERATORALE TACITE 11 06 16
Saint-Bonnet-de-Mure	SARL GUIGNARD PROMOTION	Création d'un magasin	Orchestra prémaman	Non alimentaire			1 478m ² .	AVIS FAVORABLE 15 06 16
Thizy-les-Bourgs	SCI DU MAILLET	Extension d'un supermarché	INTERMARCHE	Supermarché à prédominance alimentaire	1897 m ²	500 m ²	2397 m ²	AVIS DEFAVORABLE 07 07 16 ACCORD CNAC 24 11 16

Commune d'implantation	Demandeur	Caractéristiques du projet	Enseigne	Nature des activités	Surface de vente			Sens de la décision ou avis
					Existante	Sollicitée	Totale	
Givors	SAS GEORGE V RHONE-LOIRE-AUVERGNE	Création d'un supermarché	INTERMARCHE	Supermarché à prédominance alimentaire			2 375,50 m ²	AVIS FAVORABLE 13 09 16
Saint-Priest	SARL SCBL MI-PLAINE	Extension d'un ensemble commercial par création d'un magasin « Tissus des Ursules »	Tissus des Ursules	Non alimentaire		1 032 m ²	1 989 m ²	AUTORISATION PREFERATORALE TACITE 26 10 16
Champagne-au-Mont-d'Or	SNC SEPRIC REALISATIONS	Création d'un ensemble commercial		2 cellules non alimentaires			3840m ² repartis en 2 cellules de 1 920 m ²	AVIS FAVORABLE 22 11 16
Bron	SASAU GMGL GRANDS MAGASINS GALERIES LAFAYETTE et SCIGL IMMO BRON	Modification substantielle d'un projet autorisé	GALERIES LAFAYETTE	Ensemble commercial	Projet autorisé 24/05/2012 11 000 m ² dont 4 moyennes surfaces : - 2 200 m ² culture-loisirs - 1400 m ² équipement de la personne - 1000 m ² équipement de la personne -1000 m ² équipement de la maison / jardinerie, <u>et une galerie marchande</u> d'une cinquantaine de boutiques et quelques commerces de proximité	Extension ensemble commercial inchangée (11 000 m ²) - réduction magasin GALERIES LAFAYETTE de 12 671 m ² à 11 520 m ² ; - création 8 moyennes surfaces secteur non-alimentaire, respectivement de 1800 m ² ; 1300 m ² , 850 m ² , 900 m ² , 501 m ² , 550 m ² , 550 m ² et 650 m ² ; - création de boutiques au sein de la galerie marchande pour une surface de vente de 4 895 m ² ; - créer des boutiques de proximité pour une	27 194 m ²	AVIS FAVORABLE 22 11 16

surface commerciale
de 815 m²

Commune d'implantation	Demandeur	Caractéristiques du projet	Enseigne	Nature des activités	Surface de vente			Sens de la décision ou avis
					Existante	Sollicitée	Totale	
Gleizé	SAS LE VILLAGE BEAUJOLAIS	Ensemble commercial LE VILLAGE BEAUJOLAIS volet pôle de proximité		secteurs alimentaire et non alimentaire		10 boutiques comprenant : - 7 boutiques en secteur non alimentaire d'une surface de vente de 1 077 m ² ; - 3 boutiques à prédominance alimentaire d'une surface de vente de 838 m ² , pour une surface de vente commerciale totale de 1 915 m ²	Pôle de proximité 1 915 m ² Ensemble commercial 7 365 m ²	AVIS FAVORABLE 22 11 16 REFUS CNAC 27 04 2017
Gleizé	SAS LE VILLAGE BEAUJOLAIS	Ensemble commercial LE VILLAGE BEAUJOLAIS volet retail		équipement de la maison / loisirs		retail de moyennes surfaces spécialisées en équipement de la maison / loisirs comprenant 4 moyennes surfaces respectivement de 1107 m ² , 917 m ² , 459 m ² et 467 m ² , pour une surface de vente totale de 2 950 m ²	Retail 2 950 m ² Ensemble commercial 7 365 m ²	AVIS FAVORABLE 22 11 16 REFUS CNAC 27 04 17
Gleizé	SAS LE VILLAGE BEAUJOLAIS	Ensemble commercial LE VILLAGE BEAUJOLAIS volet supermarché et drive	INTERMARCHÉ	supermarché à prédominance alimentaire et drive		- supermarché de 2500 m ² ; - un drive accolé de 110 m ² et 4 pistes de ravitaillement	Supermarché 2 500 m ² Ensemble commercial 7 365 m ²	AVIS FAVORABLE 22 11 16 REFUS CNAC 27 04 17
